

donner un mandat clair et précis, le service essentiel de livrer le courrier à tous les Canadiens, sans distinction, et c'est cela que devrait être le mandat de la Société canadienne des postes, et non seulement profiter de la première occasion qui est donnée pour aller chercher de l'argent et faire de la discrimination auprès des Canadiens.

\* \* \*

[Traduction]

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### LE PRIX DES MÉDICAMENTS

**L'hon. Bob Layton (Lachine):** Monsieur le Président, cherchant à faire les manchettes, des députés de l'opposition ont prétendu il y a quelques jours que les prix des médicaments au Canada augmentaient deux fois plus vite que le taux d'inflation. C'est là une déformation flagrante de la réalité, et je tiens à tirer les choses au clair.

Une étude indépendante effectuée par la société d'experts-conseils Peat Marwick a révélé que les prix des médicaments étaient demeurés bien en deçà du taux d'inflation depuis que la loi C-22 a établi le Conseil d'examen du prix des médicaments en décembre 1987. Les prix de 83 p. 100 des médicaments d'ordonnance n'ont connu absolument aucune hausse depuis six mois, et 96 p. 100 affichent des hausses inférieures à l'indice moyen des prix à la consommation de 5 p. 100.

L'opposition est lente à reconnaître les avantages substantiels qui ont résulté de l'adoption de ce projet de loi, dont la fabrication au Canada de produits destinés aux soins médicaux et de santé, les milliers d'emplois de grande qualité en technologie de pointe et les investissements considérables effectués partout au Canada.

De bonnes nouvelles nous sont annoncées chaque semaine. Cela ne veut peut-être pas dire grand-chose pour les libéraux et les néo-démocrates, mais cela revêt sûrement une grande importance pour les travailleurs qui trouvent des emplois dans ce secteur dans ma circonscription de Lachine. Il faut dissiper toute confusion à cet sujet.

\* \* \*

## LA SANTÉ

### LE PEROXYDE DE BENZOYLE—LES ÉTUDES DU MINISTÈRE

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, un certain nombre de dossiers ont attiré l'attention sur la lenteur du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Il y a par exemple les cas des moules et du SIDA. Il y a maintenant aussi celui du peroxyde de benzoyle.

Le peroxyde de benzoyle est un produit chimique utilisé comme médicament pour l'acné. Depuis trois ans, il semble de plus en plus évident que ce produit cause le cancer de la peau. Il y a deux ans un comité de spécialistes qui se penchaient sur la question a conclu qu'il fallait des études plus poussées avant de prendre une décision, tout en recommandant que soit interdite entre temps la vente libre du peroxyde de benzoyle. Or, rien ne s'est produit.

J'ai écrit au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) il y a un an. Il a répondu que la question était

### Article 21 du Règlement

à l'étude et qu'une décision serait prise bientôt. J'ai écrit à nouveau au ministre en mars de cette année, après un an de silence et d'inaction de sa part et compte tenu des preuves grandissantes du danger que pose ce médicament. Il a répondu qu'il fallait étudier davantage la question et qu'il y aurait une réponse bientôt.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'a rien fait pour restreindre la vente libre de produits contenant du peroxyde de benzoyle. L'attitude du ministère est même si complaisante qu'un de ses principaux toxicologues a donné sa démission pour protester contre l'inaction du gouvernement.

Où sont les résultats de toutes les études? Le gouvernement va-t-il étudier le cas jusqu'à ce que mort s'ensuive, en l'occurrence, la mort des Canadiens qui ne sont pas encore au fait des dangers du peroxyde de benzoyle?

\* \* \*

## LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

### LA SEMAINE NATIONALE DE SENSIBILISATION AUX OBSTACLES QUE DOIVENT SURMONTER LES HANDICAPÉS

**M. Gus Mitges (Grey—Simcoe):** Monsieur le Président, la première Semaine nationale de sensibilisation aux obstacles que doivent surmonter les handicapés aura lieu dans notre pays du 29 mai au 4 juin. Cette semaine nationale a pour objet d'encourager les collectivités, les organismes, les entreprises et les gouvernements à participer activement à améliorer la qualité de vie des Canadiens handicapés. Elle est organisée avec la collaboration de représentants de personnes handicapées, d'organismes, de syndicats, d'entreprises, du gouvernement et d'organismes de rééducation.

● (1415)

Le but est de créer des collectivités «cinq étoiles», où les cinq éléments—le logement, l'emploi, le transport, les loisirs et l'enseignement—seront offerts à tous leurs habitants.

On demande aux collectivités d'un bout à l'autre du Canada de célébrer ce qui a déjà été réalisé par des handicapés, d'évaluer l'accessibilité de leurs services et de leurs installations, de prévoir des améliorations pratiques et de fixer des objectifs afin de pouvoir mesurer les progrès accomplis sur plusieurs années.

C'est un excellent programme qui mérite l'appui de tous.

\* \* \*

## LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

### L'ENTREPOSAGE DE PRODUITS DANGEREUX DANS LES DÉPÔTS DE FORT ROUGE

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, il s'est produit la semaine dernière un incident très grave dans les dépôts de Fort Rouge du CN où un wagon-citerne contenant un gaz mortel s'est mis à fuir. On a travaillé huit heures sur le wagon-citerne en question sans avertir les personnes qui habitaient à moins de 1 000 mètres de cet endroit.